



Règlement de la Coupe de Normandie route

Maillot des Jeunes Léopards RMPRO 2017

Art.1 – Objet – Afin de sauvegarder des épreuves ouvertes aux juniors et espoirs, le Comité de Normandie met en place une épreuve appelée « Coupe de Normandie – Maillot des jeunes Léopards » route. Un maillot récompensera les leaders scratch et junior (peut-être cumulable) après chaque épreuve (une seule grille).

Art.2 – Participation - La « Coupe de Normandie – Maillot des jeunes Léopards » est ouverte à tous les licenciés FFC de 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} catégorie, juniors et Dep Open 1-2 de 17 à 20 ans (nés de 1997 à 2000) ; obligatoire pour les 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} et juniors de Normandie, facultatif pour les juniors avec sous-catégorie Dep.

La participation aux épreuves de la « Coupe de Normandie – Maillot des jeunes Léopard » est un passage obligatoire pour intégrer les différentes sélections normandes juniors et espoirs (coupes, championnats nationaux et autres).

Art.3 – Epreuves - 6 épreuves inscrites au calendrier régional :

- 5 mars Thierville (27)
- 26 mars Cerisy-Belle-Etoile (61)
- 9 avril la Bonneville-sur-Iton (27)
- 23 avril Lillebonne (76)
- 28 mai Montivilliers (76)
- 2 juillet Chévreuille (50)

Un cahier des charges spécifique sera envoyé à chaque organisateur. Il devra être respecté scrupuleusement par celui-ci.

Art.4 – Ces épreuves seront courues selon les règlements de la FFC. Le comité de Normandie désignera pour chacune d'elles le directeur de courses, le juge à l'arrivée, et les arbitres.

Art.5 – dépannage : tout club ou sélection comptant au minimum 5 coureurs au départ pourra effectuer le dépannage de ses coureurs. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au départ de chaque épreuve.

Art.6 – Points attribués aux 30 premiers à chaque épreuve :

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	100	11	52	21	32
2	90	12	50	22	30
3	80	13	48	23	28
4	76	14	46	24	26
5	72	15	44	25	22
6	68	16	42	26	18
7	64	17	40	27	14
8	60	18	38	28	10
9	56	19	36	29	6
10	54	20	34	30	2

- a) En cas d'égalité de points, sera déclaré leader le coureur le mieux classé de l'épreuve du jour
- b) A l'issue de la dernière épreuve, en cas d'égalité de points au classement général, sera déclaré vainqueur le coureur le mieux classé de l'épreuve du jour. Il en sera de même pour les autres ex-aequo du classement.
- c) Les coureurs retenus par une sélection fédérale se verront attribuer les points de la place de 5^{ème} et les coureurs retenus par le comité régional pour une Coupe de France Juniors se verront attribuer les points de la place de 10^{ème}.

Art.7 – Le classement officiel de chaque épreuve servira pour l'attribution des points. En cas d'ex aequo aux arrivées, chaque concurrent classé à égalité, obtiendra un nombre de points restant à attribuer par le nombre d'arrivants classés ensemble, le chiffre des décimales étant arrondi à l'unité supérieure suivant le barème.

Art.8 – le classement de la « Coupe de Normandie – Maillot des jeunes Léopard » sera publié sur le site du Comité de Normandie www.normandiecyclisme.fr

Art.9 – un emplacement sera toléré pour une publicité complémentaire au format A5 sur le maillot de leader.

Art.10 –: Le coureur faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour une infraction au règlement, se verra retirer les points qu'il aura acquis. En cas d'infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la répression du dopage l'organisme disciplinaire compétent pourra prononcer, en complément des sanctions déjà prévues par ces derniers, la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée et son exclusion de la Coupe de Normandie. Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre concurrent.

Art.11 –: En cours de saison la commission route traditionnelle se réserve le droit d'apporter toutes modifications qu'elle jugerait utiles au bon fonctionnement de la compétition, aussi bien en ce qui concerne le règlement, que le calendrier.

Art.12 – le Président départemental concerné par l'épreuve sera le représentant de la Coupe de Normandie route 2017 Maillot des jeunes Léopards RMPRO 2017.